

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale  
Sud Luberon

Date de publication : 06/03/2024

Date de convocation : 21 février 2024  
Date d'affichage : 22 février 2024

Séance du 28 février 2024

Nombre de membres :  
Afférents au Conseil Communautaire : 41  
En exercice : 41  
Qui ont pris part à la délibération : 31  
Nombre de voix exprimé : 34

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-huit février,

À dix-huit heures et quarante minutes le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert Tchobdrenovitch, Président,

**Présents** : Pierre Auboisi, François Bonnet, Jean-Luc Borel, Jean-Marc Brabant, Romain Brette, Jacques Decuignières, Rose-Marie Dumontier, Marc Duval, Mylène Garcin, Alain Gouirand, Valérie Grange, Jean-Paul Grouiller, Alain Gueydon, Marc Jaubert, Geneviève Jean, Samantha Khalizoff, Franck Laroche, Nathalie Lebouc, Léon Emma, Séverine Maugan-Curnier, Eve Maurel, Jacques Natta, Josiane Panattoni, Joëlle Richaud, Grégory Risbourg, Jean-Louis Robert, Serge Robin, Richard Rouzet, Catherine Serra et Bernadette Vitale ;

**Absents et excusés** : Céline Alarçon, Anne-Marie Dauphin, Géraud de Sabran-Pontevès, Philippe Egg, Alain de Villebonne, Nicolas Salerno et Robert Tchobdrenovitch.

**Procurations de** : Karine Mouret à Jean-Marc Brabant, Emilie Bastié à Valérie Grange, Mariane Domeizel à Rose-Marie Dumontier, Josianne Maurin à Richard Rouzet

**Présence sans participation au vote** : Armelle Touati,

Madame Eve Maurel est nommée secrétaire de séance

Objet de la délibération n°2024-024  
Budget Annexe Parking de la Bonde 2023 - Vote du compte administratif

Rapporteur : Robert Tchobdrenovitch

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.1612-12, L.2121-14, L. 2121-31 et L. 5211-1 ;

Vu la délibération 2023-068 du 15 juin 2023 adoptant le budget primitif 2023 de COTELUB du budget annexe du Parking de La Bonde ;

Vu l'instruction budgétaire M4 applicable aux EPCI ;

Vu le rapport de présentation du compte administratif du budget annexe du parking de la Bonde de l'exercice 2023 ;

Monsieur Jean-Marc Brabant est désigné Président de séance.

Considérant ce qui suit :

Le comptable public a transmis le compte de gestion de l'exercice 2023 pour le budget annexe du Parking de La Bonde,

Monsieur le Président présente à l'approbation du Conseil communautaire le compte administratif de l'exercice 2023 du budget annexe du Parking de La Bonde, le budget de l'exercice clos ainsi que toutes les pièces administratives qui s'y rattachent.

Il est rappelé que le budget annexe est un budget établi hors taxes sur la valeur ajoutée avec une gestion de stocks.

Les résultats du compte administratif du budget annexe du parking de la Bonde de l'exercice 2023 se présentent comme suit :

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	29 321,00 €
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	11 000,44 €
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	18 320,56 €
RESULTAT REPORTÉ N-1	0,00 €
RESULTAT DE CLOTURE DE FONCTIONNEMENT	18 320,56 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT	103 279,00 €
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	50 061,50 €
RESULTAT D'INVESTISSEMENT	53 217,50 €
RESULTAT REPORTÉ N-1	0,00 €
RESULTAT DE CLOTURE D'INVESTISSEMENT	53 217,50 €

En application de l'article L. 2121-14 du CGCT, Monsieur le Président assistera à la discussion et sortira de la salle au moment du vote.

Monsieur le Président de séance propose au conseil communautaire :

- D'arrêter le compte administratif du budget annexe du Parking de La Bonde de l'exercice 2023 ;
- D'autoriser Monsieur le Président à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après en avoir délibéré,

- **D'arrêter** le compte administratif 2023 du budget annexe du Parking de La Bonde ;
- **D'autoriser** Monsieur le Président à réaliser toutes démarches et signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits

Par :

34 voix POUR

Unanimité des suffrages exprimés

Eve Maurel  
Secrétaire de séance

Robert Tchobdrenovitch  
Président

